

Informations de base	
2022/2765(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exigences spécifiques pour la réalisation des contrôles officiels de l'utilisation des substances pharmacologiquement actives autorisées en tant que médicaments vétérinaires ou en tant qu'additifs destinés à l'alimentation des animaux et des substances pharmacologiquement actives interdites ou non autorisées et de leurs résidus Complétant 2013/0140(COD) Subject 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.10.08.01 Alimentation animale	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
07/07/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)04400	
07/07/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
14/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
14/09/2022	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
16/09/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		